

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2025**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu les articles R.2194 -1 et R. 2194-8 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu le marché n° 2024240295 pour les travaux de construction d'une crèche conclu avec la société METEBELE (05000 GAP) pour le Lot 1 - Terrassement- Gros oeuvre-Maçonnerie Démolition notifié le 22 octobre 2024 pour un montant global et forfaitaire de 195 792,56 Euros H.T. détaillé ci-dessous et pour une durée d'exécution des prestations fixée à 10 mois;
  - Vu l'accord de la Maîtrise d'Ouvrage de procéder aux travaux supplémentaires décrits dans l'avenant N°1, et ceci afin de répondre au mieux aux attentes de la Collectivité ;
  - Considérant cette demande travaux supplémentaires, il y a lieu de rectifier la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire du lot n°1 et de valider le devis de la société METEBELE, également approuvée par la Collectivité ;
  - Considérant la nécessité de conclure un avenant n°1 pour acter ces modifications.

**DÉCIDONS**

**ARTICLE 1 :**

Il est conclu un avenant n°1 avec la société METEBELE CONSTRUCTION (05000 GPA ) pour le marché n° 2024240295, validant la nouvelle Décomposition des Prix Global et Forfaitaire pour répondre aux mieux aux exigences de la Collectivité.

La Décomposition des Prix Global et Forfaitaire à prendre en compte désormais est la suivante :

<b>Montant total du marché avant avenant N°1 HT €</b>	<b>195,792.56 €</b>
<b>Montant total des prestations modificatives HT €</b>	<b>7,444.87 €</b>
<b>Nouveau montant total HT du marché €</b>	<b>203,237.43 €</b>
<b>Montant de la TVA €</b>	<b>40,647.49 €</b>
<b>Nouveau montant total TTC du marché €</b>	<b>243,884.92 €</b>

Incidence sur les délais : le marché est prorogé jusqu'au 22 novembre 2025

**ARTICLE 2:**

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

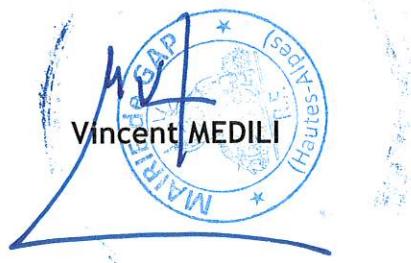
**ARTICLE 3:**

Monsieur Le Directeur Général Des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

*La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca 13002 MARSEILLE) ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.*

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 18 NOVEMBRE 2025

Le Maire-Adjoint



Transmis en Préfecture le : 18/11/25  
Publié ou notifié le :

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_11_592
Objet :	<b>CONSTRUCTION D'UNE PETITE CRÈCHE- 24 PLACES</b> Lot n°1 Terrassement- Gros oeuvre-Maçonnerie Démolition Marché N° 2024240295 titulaire : Société SARL Metebele Construction
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-11-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20251118-D2025_11_592-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b>	text/xml	997 o
Nom métier : 005-210500617-20251118-D2025_11_592-AI-1-1_0.xml		
<b>Document principal (Acte individuel)</b>	application/pdf	73.8 Ko
Nom original : D_17805.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20251118-D2025_11_592-AI-1-1_1.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 novembre 2025 à 17h22min21s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 novembre 2025 à 17h22min22s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 novembre 2025 à 17h22min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 novembre 2025 à 17h22min36s	Reçu par le MI le 2025-11-19

